

EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHANCIA  
 Séance du lundi 25 septembre 2023

<p><b>Nombre de conseillers :</b>                  En exercice : 10                  Présents : 7                  Votants : 8</p> <p>Date de convocation du conseil municipal :                  18 septembre 2023</p> <p>Date de mise en ligne de la délibération :                  02 octobre 2023</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le lundi vingt-cinq septembre, à dix-huit heures et quarante-et-une minutes, le conseil municipal de la commune de Chancia s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BONIN, Maire.</p> <p><b>Étaient présents :</b> BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, FOURNIER Christophe, DUEZ Sophie, MEYNET Francine, MAILLARD Valérie.</p> <p><b>Excusés :</b>                  FAYE Cyril, excusé donne pouvoir à Robert BONIN, BERTHAIL Éric, KOCIOU Guillaume.</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> DUEZ Sophie</p>
<p><b>Objet : Tarification Abonnement et Eau 2023-2024</b></p>	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération 2022-035 du 19 septembre 2022 tarification de l'eau 2022-2023,

Vu la délibération 2022-042 du 21 novembre 2022 Tarification abonnement eau,

Vu la délibération 2021-005 Règlement du service de distribution de l'eau potable,

La structuration tarifaire est constituée de 2 éléments suivants :

- Une part fixe : abonnement
- Une part variable

Le tarif de l'eau en 2023 est le suivant :

	2023
Part fixe - Abonnement	20 €
Part variable - Eau	1,40 €/m <sup>3</sup>
Taxe assainissement	Montant défini par Terre d'Émeraude Communautés

# DELIBERATION N° 2023-030

Envoyé en préfecture le 28/09/2023  
Reçu en préfecture le 28/09/2023  
Publié le 02/10/2023  
ID : 039-213901028-20230925-2023\_030-DE

Il est proposé que le tarif de l'eau à partir 2024 soit le suivant :

	2024
Part fixe - Abonnement	20 €
Part variable - Eau	1,50 €/m <sup>3</sup>
Taxe assainissement	Montant défini par Terre d'Emeraude Communautés

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **APPROUVE** la tarification de l'eau 2023-2024 soit 1,50 €/m<sup>3</sup>.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,  
Robert BONIN